

demment pas la pensée de sir Wilfrid Laurier. La masse de l'opinion cependant l'abandonna aux élections de 1911. L'Est Industriel avait voté en immense majorité contre le traité. En revanche, les provinces de l'Ouest (Alberta, Saskatchewan) envoyaient une députation presque unanimement en faveur de la réciprocité.

La question est maintenant en apparence enterrée; mais elle ne l'est qu'en apparence: L'Est veut rester le centre d'attraction de tout le Canada, alors que l'Ouest est attiré vers les Etats-Unis par une force de plus en plus puissante.

Il ne faut pas s'y tromper: dans cette affaire, c'est bien l'unité canadienne elle-même qui est en jeu.

LE CANADA ET LE MILITARISME EUROPEEN

par M. André Siegfried

Montréal, le 12 juin 1914.

Par un privilège vraiment enviable, les colonies anglaises, notamment le Canada, ont échappé jusqu'ici au militarisme et aux soucis que donne invariablement la responsabilité d'une politique étrangère. C'est aujourd'hui une des plus graves questions politiques de l'Amérique du Nord que de savoir s'il continuera d'en être ainsi.

En 1909, l'Angleterre, menacée par l'Allemagne dans sa traditionnelle suprématie navale, a fait à ses colonies un appel non déguisé de concours. "La charge de la défense impériale, disait-elle, repose sur moi seule. N'ai-je pas le droit d'être aidée dans cette tâche par mes jeunes colonies?"

La prière était pressante. Décemment, les gouvernements coloniaux ne pouvaient guère s'y dérober. Mais

quelle serait la forme du concours donné? On devine immédiatement la gravité du problème pour une jeune colonie telle que le Canada, restée jusqu'ici absolument étrangère à de semblables préoccupations.

Plusieurs politiques se firent jour aussitôt; et, autour d'elles, des discussions passionnées s'élevèrent.

Sir Wilfrid Laurier, chef du ministère libéral au pouvoir, préconisa la constitution d'une armée navale et d'une flotte strictement canadienne. La colonie construirait des vaisseaux de guerre destinés à rester sa propriété. En cas de péril urgent pour l'Empire britannique, ces vaisseaux pourraient être prêtés à la mère patrie et devenir alors partie intégrante de la flotte impériale. Sir Wilfrid Laurier cependant réservait avec soin, pour l'avenir, sa liberté d'action: "Il sera bien entendu, disait-il, que si l'Angleterre est en état de guerre, le Canada sera de ce fait, lui aussi, en état de guerre. Mais le Canada restera juge de décider s'il prendra, oui ou non, part à la guerre."

En droit, cette solution peut paraître bizarre. En fait, elle est parfaitement sage et pratique, et il est fort douteux que la colonie en accepte jamais une autre. Cependant, ni les Canadiens-anglais intransigeants, ni la masse de la population canadienne-française ne s'en déclarèrent satisfaits.

Les premiers trouvèrent le plan Laurier insuffisant. "Nous ne sommes pas outillés, objecta M. Borden, leader du parti conservateur et représentant de l'opinion canadienne anglaise, pour construire une flotte. Offrons plutôt un concours financier; que les vaisseaux que nous ferons construire soient construits par l'Angleterre elle-même, et qu'ils fassent immédiate-